

# apl

INFORMATIONS  
REGIONALES

CHEIX / LE PELLERIN  
EDF au travail...

n°11 / 20 dec 2F

PROCES  
GRATON

## LA MAFIA POLITIQUE S'EN TIRE BIEN



# SOMMAIRE

## JUSTICE /

GRATON, un faux procès..... P. 3-7

## OUVRIERS /

Laving-Glaces, une semaine de succès... P. 8-10

Pannes de courant à contre-courant.... P.11-12

Non aux grèves antidémocratiques..... P.12-13

## ARMEE /

..La répression dans les casernes..... P. 13

## QUARTIERS /

Nantes-Nord, on tourne autour du POS... P. 14-16

## ECOLE /

Grève en archi..... P. 16-17

## PAYSANS /

Une éolienne à Cheix... P. 18

## NUCLEAIRE /

GFA du Pellerin - Cheix..... P. 19

A la découverte du scandale..... P. 19

La statistique aux champs..... P. 20-21

## DIVERS /

Harlan County - actualité..... P. 21

Premier congrès de Nature et Vie..... P. 21

## PRESSE /

Du sang à La Hune..... P. 22

Première réunion Inorganisés..... P. 22

# CALENDRIER

## Mardi 20 décembre

- Réunion du comité de soutien à LAVING-GLACES 19 heures, 27 boulevard Stalingrad.

- PROCES d'un renvoyeur de livret militaire à 16 heures, Palais DE justice de Nantes.

## Mercredi 21 décembre

- Réunion INORGANISES à la Fraternité Protestante, 20 H 30 3 rue Amiral Duchaffault Nantes.

## Jeudi 22 décembre

- M. J. E. P. de Saint Nazaire : CINEMA: " Actes de Marusia", à 21 heures.

- Réunion du CLIN Chateaubriant 20 H 30 salle omni-sports..

## Vendredi 23 décembre

- Réunion du comité de soutien à LAVING-GLACES. 19 heures.

# GRATON

## — UN PROCÈS FAUX

Justice est faite paraît-il. Quinze ans de prison pour Jean Graton, homme violent, patron de choc, et quelque peu truand, sans doute.

Personne ne pleure sur Graton, et pas nous, en tout cas.

Mais, en quatre jours d'Assises, après trois ans d'instruction, trop de choses ont été laissées dans l'ombre : peut-être parce que pour le procureur, pour la partie civile, et pour la défense, l'essentiel était de refermer maintenant le dossier.

Le dossier qui suit comprend trois parties :

- 1° - La mafia Graton
- 2° - Graton à Bouguenais
- 3° - Le procès Graton-Brethomé : quelques observations.

### — 1 —

A Bouguenais, Graton n'a pu développer sa puissance que grâce à l'assistance :

a) - du notaire Capitaine, de Saint Philbert de Grandlieu, décédé il y a quelques années, auteur de faux relevé de cadastre, qui lui attribue 200 parcelles, et 40 hectares, pour 100 parcelles et 28 hectares qui sont bien à lui seulement.

b) - de l'ingénieur des mines Gonnet, toujours en fonction actuellement. C'est le service des Mines qui donne, ou refuse, l'autorisation d'exploiter une carrière, en faisant viser le dossier par le Préfet.

Un bon point aussi pour M. Muller, adjoint de Gonnet, qui véhiculait dans sa propre voiture M. Vidron, l'avocat de Graton, quand il venait dans le coin.

c) - du député U. D. R. Benoît Macquet. Macquet, présent par exemple à l'inauguration des nouvelles installations de la Carrière des Maraichères.

Macquet, dénoncé en 1974 par la Mairie de Bouguenais : "il a toujours refusé son soutien aux habitants lésés par l'exploitation de la carrière... un silence qui paraît bien suspect" (Bulletin municipal).

L'avocat d'affaires de Graton, c'est Jean Marie VIDRON.

Ce Vidron a été inculpé puis blanchi de justesse dans l'affaire des tueurs à gages de Nantes (ayant



trouvé un P. D. G., un certain Commyres, pour lui fournir un alibi à propos d'un rendez-vous avec Graton, et les tueurs, au Drugstore Odéon. Le cabinet de ce Vidron, rue Danton, est à 100 mètres du Drugstore Odéon, lieu de ce rendez-vous).

Dans une lettre écrite en prison par Graton, à un de ses "supposés complices", lettre saisie par la justice, et que Graton reconnaît avoir écrite, il dit :

"Tiens bon pour l'appartement... tu ne m'as jamais vu, ni l'avocat".

Or, qui est ce Vidron ?

C'est un cousin de Jean Graton. C'est le fils de l'Ingénieur Général Vidron, un homme de l'Elysée, directeur général des chasses présidentielles du général De Gaulle.

C'est aussi, une relation de Pierre Lemarchand, avocat gaulliste lié aux barbouzes (O. A. S. affaire Ben Barka).

# GRATON, DE BROGLIE.

Vidron, cousin de Jean Graton, a également été inculpé, perquisitionné, puis lavé de tout soupçon dans une autre affaire de tueurs à gages, l'affaire De Broglie.

Nelly Azerad, cardiologue des prisons, elle-même soupçonnée de certificats médicaux de complaisance pour les détenus du S. A. C. (police parallèle gaulliste), déclarait que Vidron cachait des documents importants de l'affaire De Broglie chez lui.

## S.A.C.

Jean Graton fréquentait entre autres un bar connu de Nantes, "La Dolce Vita". Il était l'ami d'une fille du bar, Michèle Mahé.

Michèle Mahé est actuellement la femme de Tessier, condamné lui aussi à 15 ans de prison, pour avoir tué les propriétaires de la Dolce Vita, les époux Gerin.

Or, Marcel Gerin était considéré comme un des principaux membres du SAC à Nantes. C'était aussi le principal propriétaire de bars de Nantes : il avait la Dolce Vita, l'Eldorado, à côté, avec une sonnerie d'alerte de l'un à l'autre.

Il avait aussi des parts dans des restaurants, une résidence avec piscine à Treillières, une autre résidence en Espagne, un yacht, on a trouvé 800 millions d'A. F. en espèces et en bijoux dans son coffre-fort.

Officiellement, Tessier l'a tué pour un motif "syndical" : Gerin refusait de payer 1 500,00 F. à Michèle Mahé, amie de Tessier (et de Graton), qu'il lui devait.

Une des lettres de prison, écrites par Graton pour recruter des tueurs, s'adresse au même Tessier.

## U.D.R.

Verhoven et Jaccachoury, les hommes de main payés par Graton, travaillaient avec une police parallèle belge, le B. I. C. - une police privée nationalisée par l'Etat Belge - contrôlée par lui, et jouissant d'une grande liberté d'action.

Jaccachoury est le fils du chauffeur jardinier d'un ancien député U. D. R. à Lure, en Haute-Saône.

## B.I.C.

Verhoven et Jaccachoury ont aussi été condamnés pour le cambriolage du coffre-fort du B. I. C., en Belgique : ils y cherchaient, non de l'argent, mais la liste des indicateurs de cette police dans le milieu.

# TOULZA

Jaccachoury, qui a pris 5 ans avec sursis ce coup-ci (défendu par l'avocat Toulza) avait pris 15 mois avec sursis pour le cambriolage du B. I. C.



## FLIC

L'homme qui a fourni l'arme du crime, un 6,35, puis dénoncé toute l'équipe, après les avoir laissé faire, est un policier belge, Sautaert, dont certains ont dit qu'il travaillait pour le Narcotic Bureau (drogue).

Le principal suspect, au début de l'affaire, l'homme qui aurait fait la liaison entre certains amis, politiques ou autres, de Jean Graton, et les tueurs de Bruxelles, s'appelle Paul Setchenko, dit aussi "Paulo les Diamants", ou Paul le Rolls.

## CHABAN

Il a été très peu inquiété, bien que son nom soit cité de façon précise en plusieurs endroits du dossier.

Fiché au fichier national du proxénétisme, à Lyon et à Paris, considéré comme trafiquant d'armes, il fut chauffeur de Jacques Chabans Delmas, alors premier ministre.

La première femme de Chabans Delmas est morte dans un accident de voiture. Beaucoup disent que Setchenko conduisait la voiture.

## LES.T.P.

Dans le secteur des Carrières et Travaux Publics, beaucoup de contrats se font avec l'Etat.

Jean Graton lui-même a eu, entre autres, l'exclusivité de la fourniture des pierres pour le chantier du Pont de Saint Nazaire.

Sont cités pour leurs contacts avec le secteur des T. P., outre Guichard (aménagement du territoire), et André Morice (personnellement directeur d'une

entreprise de Travaux Publics, l'entreprise Morice, devenue ETPO qui travaille pendant la guerre au profit des allemands, pour le Mur de l'Atlantique (d'où le surnom de Dédé la Muraille), Michel Debré (entreprise Chupin), Chaban Delmas (les Chantiers Modernes), Edgard Faure (Fougerolles).

## LE RETOUR DE TOULZA

Le procès Graton a remis en vedette le fringant Toulza, avocat nantais d'extrême droite.

Toulza défendit Jaccachoury (cinq ans avec sursis).

On a pu dire de lui, depuis l'affaire de Cheix en Retz, "qu'il était plus à l'aise en bras de chemise (pour déménager les meubles des fermiers expulsés, sous la protection des flics et de nervis) que dans ses effets de manches au Tribunal.

Toulza partage avec Mougin son beau-père, une résidence à Rouans, à quelques kilomètres d'une carrière Graton (Chauvé).

Considéré comme giscardien, connu en mai 68 comme militant de droite actif, Toulza est le conseiller juridique du syndicat paysan F. F. A. lié à la Propriété foncière et à la droite rurale.



Mis à part l'expulsion des époux Mouillé, affaire connue, où Toulza mit si bien la main à la pâte qu'en retour son bureau rue Crébillon fut un peu saccagé par des paysans (il a d'ailleurs écrasé l'affaire, après avoir fait un foin terrible les premiers jours), il est connu pour avoir conseillé les propriétaires fonciers, et la droite rurale dans les affaires suivantes :

- affaire de la Vinge Marou (le comte Armand contre de jeunes paysans sans terre) ;
- affaire Guérin de Saint Herblain (expulsion) ;
- affaire de Sion les Mines (expulsion) ;
- affaire Berroteau (fermier FFA) ;
- affaire Ouvrand Chereau (Varades).

A l'audience, citation de Toulza, sans rire, à propos de Vidron : "J'hésite à le traiter comme un confrère... une brebis galeuse qui fait honte à la profession que je représente".

- Information du Centre de Recherches et d'Informations Sociales et Economiques C. R. I. S. E. 246 rue Saint Marin à PARIS - tél : 278.25.20

En quatre jours de procès, avocats de droite et aussi de gauche - Badinter défend Bréthoné - se sont abstenus de toute considération politique.

Pourtant, où qu'on se tourne, la mafia Graton baigne dans la politique et particulièrement du côté gaulliste. Alors ?

La présence de tous ces gens n'amène-t-elle pas une question : est-ce qu'il n'y aurait pas autre chose que le conflit juridique et commercial entre les deux P. D. G. ?

### NOTE

Un détail qui intéressera les gens qui n'ont pas le temps ou l'envie d'aller en Cour d'Assises.

Les jurés qui, dit-on, sont tirés au sort "dans la population" sont en fait tirés au sort sur des listes proposées par les maires.

C'est ce qui explique qu'on trouve en général parmi les jurés plus d'hommes que de femmes (alors qu'il y a plus de femmes dans la population globale), très peu de jeunes (pourtant on est majeur à 18 ans paraît-il).

Certaines femmes d'avocats par exemple, peuvent se trouver plusieurs fois jurés dans leur vie, quand d'autres ne le seront jamais.

On ne peut pas refuser d'être juré...

# GRATON

## VU DE BOUGUENNAIS

1971 - 1974

Bouguennais, 1971. Elections municipales... « J'aurai la peau de ce petit docteur gauchiste », fulmine Graton. La droite du coin, comme lui, n'est pas contente.

Candidat PSU soutenu par la gauche, François Autain, jeune toubib, aujourd'hui au CERES est élu maire de justesse. En mars 77, il sera réélu.

### L'ESPACE VITAL...

ami du maire sortant, Robichon, un paysan d'extrême-droite, ami du député gaulliste Macquet, tirait une grosse partie de sa force de Bouguennais. Pour réussir dans les carrières, il faut des relations et une grande gueule. Il faut aussi l'espace vital : car la pierre extraite du sol ne repousse pas tous les ans, comme la vigne. Or les Marai-chères et Roche Ballue, carrières Graton sur Bouguennais sont vieilles, pour l'une au moins, de 60 ans, elles vont doucement vers l'épuisement. Et Graton n'est pas un amateur, un tailleur de pierre à la petite semaine : c'est sur plusieurs dizaines d'hectares, creusés en profondeur dans le rocher, que résonnent l'explosion des pains de dynamite, le grondement des éboulis, les grincements de camions. La place manque, pour une affaire qui tourne à fond : la seule carrière des Marai-chères, coincée entre, d'un côté l'aéroport de Château-Bougon, et de l'autre la route de Pornic, fait tourner chaque jour, dans les années 73/74, plus de 600 camions, avec 30 tonnes en charge, pour un personnel qui atteindra les 300 ouvriers.

La seule méthode qu'a toujours connue Graton, sa seule chance, c'est l'extension forcée : du nord au sud, de l'est à l'ouest, la carrière doit grandir. Parcelle après parcelle, une étrange partie se joue donc, en peu de temps, entre le carrier, les petits propriétaires riverains et la commune que le docteur Autain et son équipe, une fois élus, pousse délibérément à la contre-offensive.

Ainsi se succèdent les affrontements. L'affaire Guillou par exemple. Ce monsieur, petit agriculteur, refuse de vendre. « Graton, m'a dit un conseiller municipal, avant, avait une méthode : les menaces et les coups. En général, le paysan cédait ». Devant l'obstacle, il change de tactique : creusant en profondeur au pied de la parcelle convoitée, il mine progressivement le terrain. Et un jour, le terrain glisse : « affaissement naturel ». Plus de parcelle. Riposte de la commune : elle achète les terrains des petits propriétaires ainsi touchés, et lance une bataille juridique avec des moyens qu'un par un ils n'ont pas. Procès, appel, Graton commence à perdre...

Plus fort encore : dans un coin, aux limites d'une carrière, s'enchevêtrent plusieurs parcelles, parcelles individuelles, parcelles communales, parcelles achetées par Graton. Mais le terrain Graton, au bord du gouffre de la carrière, sert de passage pour gagner les autres parcelles. Un droit coutumier le garantit. Qu'à cela ne tienne : un coup de bull, un trou. Graton fait défoncer par ses hommes la parcelle stratégique, et les autres propriétaires n'ont plus qu'à louer un hélicoptère s'ils veulent aller ramasser les champignons dans les prés qui leur appartiennent. Procès encore.

### LE NOTAIRE CAPITAINE

Et ainsi de suite. Pétitions, protestations, procès. Graton construit un hangar aux Couets sans permis de construire, un dépôt d'hydrocarbures qui pollue le ruisseau... procès, procès. La municipalité de Bouguennais ira jusqu'à dénoncer par voie de presse, sans être jamais démentie, le notaire Capitaine, de Saint-Philibert de Grandlieu, auteur d'un faux relevé cadastral au profit de Jean Graton, lui attribuant 200 parcelles et 40 hectares pour 100 parcelles qui, vérifications faites, lui reviennent effectivement, avec 28 hectares.

L'heure de l'hallali sonne pour le carrier, sur Bouguennais du moins. A sa carrière de Roche-Ballue, le front de taille est à 20 mètres des maisons, le code Napoléon autorisant les tirs de mines jusqu'à dix mètres. Les incidents se multiplient : au coup de corne annonçant les tirs, les gens du coin sont censés ouvrir leurs fenêtres, pour éviter qu'elles cassent avec l'onde de choc : un bébé qui dort au soleil reçoit même un éclat de caillou dans son berceau. C'est trop. Les pétitions des riverains parlent maintenant d'« actions physiques » pour en finir.

### ROUTE BARRÉE

Ce ne sera pas nécessaire à Roche Ballue. Un seul affrontement ouvert opposera Graton, ses hommes et ses camions, à la population conduite par le maire. Il sera décisif. Nous sommes en octobre 74 (très peu avant que Jean Graton, pour les tentatives de meurtre sur son associé rentre en prison), depuis des mois, les habitants du village du Rolly se sont plaints du trafic des camions de la carrière, mastodontes qui défoncent la petite voie communale et terrifient les mères du hameau. En août, le maire, après plusieurs essais de négociations avec Graton, a publié un arrêté interdisant le passage des camions. Graton choisit quand même l'épreuve de force, et perd.

Le 1<sup>er</sup> octobre à midi, le convoi de camions bloqué par la population — on a même creusé une tranchée en travers de la route — recule, Graton, qui est là en personne (et a loué pour l'occasion quelques videurs en plus de ses propres chauffeurs) est dissuadé par les gendarmes, et par l'écharpe tricolore de François Autain, de foncer dans le tas.

FIN

(GRATON suite)

**3 - NOTES**

Un avocat, tel que Maître Jacquet, successeur de FLORIOÛ, qui défend Jean GRATON peut toucher de 5 à 10 millions d'honoraires.

Le public est debout : chacun peut assister aux débats, s'il est capable de rester quatre jours debout, en ne voyant presque rien, et en entendant très mal. Par contre, sont assis les magistrats, les jurés, les journalistes. Et dans la salle, les membres du barreau, de la magistrature, de la police, y compris leurs femmes.

Le patron d'un café, LE THEMIS, Mme la sous-prefete de FAUCIGNY DE LUCINGE et son fils, la famille des inculpés sont aux bonnes places.

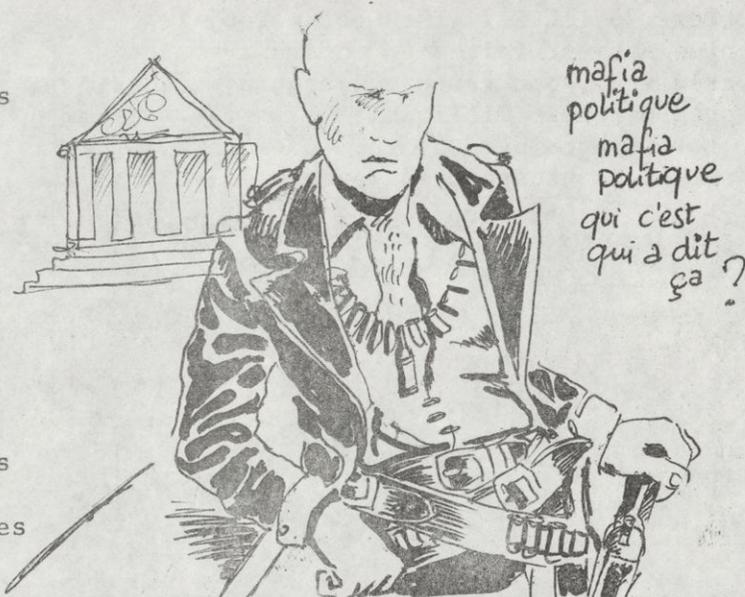
**QUELQUES CITATIONS**

BADINTER avocat " Le crime par tueurs à gages n'est pas un crime accessible à tous, il demande des moyens considérables .... il n'y a pas de crime dans lequel les chances d'impunité soient plus grandes

c'est un crime de puissants, de seigneur florentin, d'organisations politico-criminelles ou de personnes aux grands moyens financiers...."

" Ce qui mène les grands hommes d'affaire, plus que l'argent, c'est le pouvoir, et l'éclat de ce pouvoir ".

ENQUÊTE A.P.L.

**ERRATUM**

"LA NOCE CHEZ LES PETITS BOURGEOIS"

c'est tous les SAMEDI.

( y a pas de noces le mardi )

**THÉÂTRE****BOURSE AUX**

Pour déposer les jouets s'adresser au

Centre Social de la Bernadière

**BUT :**

Permettre aux familles qui ont un petit budget d'offrir un jeu à leurs enfants à NOËL

**VENTE**

Du lundi 19 décembre à Noël ( se renseigner pour les heures )

**JOUETS**

# LAVING-GLACES

## UNE SEMAINE DE SUCCÈS

Première manifestation  
de soutien -  
Un licenciement de délégué  
annulé!

Plus d'un mois de grève à Laving-Glaces. Cette semaine a vu plusieurs victoires dans la lutte : les collectes qui se développent de plus en plus, les affiches de popularisation, les tracts d'appel à la manifestation, qu'ils soient de l'U. L. CFDT ou du Comité de Soutien avec la CFDT Laving-Glaces, ont permis de renforcer la solidarité.

A JJ. Carnaud, à l'INSEE, à Brissonneau, devant le Centre Leclerc de la Botte, à l'EDF..., des collectes, le plus souvent faites en commun avec des grévistes, ont rapporté jusqu'à ce jour près de trois millions.

Un acompte a ainsi pu être distribué ce vendredi aux grévistes.

HEUREUSEMENT QU'YA LA SOLIDARITE  
PARCE QUE LA GREVE FA NOUS  
GREVE LE BUDGET



Une première victoire importante a été reportée cette semaine : l'inspection du Travail annonçait après l'enquête contradictoire, qu'elle rejetait la demande de licenciement d'un délégué CFDT, faite la semaine dernière par le Comité d'Etablissement.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

### DECISION

L'inspecteur du travail (Transports)  
de Nantes

Vu la lettre en daté du 1/12/77, reçue au service le 5/12/77 par laquelle Mr OPERMANN DAMBRUN agissant en tant que président du conseil d'administration de la S.A LAVING GLACES, demande

l'autorisation de licencier Mr LARDJANE Hechmi, délégué syndical CFDT de cette société, par les motifs que celui-ci a commis les fautes suivantes:

- absences au travail les 8 oct. 7 nov. et 8 nov. 1977.

- séquestration de personnel, entraves à la liberté du travail, recel de matériel occupation illégale des locaux de travail et coups et blessures pendant le déroulement de la grève en cours.

Après enquête (...) vu l'article L412-14 du Code du Travail (...) décide:

ARTICLE UNIQUE: la demande d'autorisation de licenciement susvisée est rejetée.

NANTES le 15/12/77 L'INSPECTEUR DU TRAVAIL J. CHARREL

C'est un tonnerre d'applaudissements qui accueillit cette nouvelle en assemblée générale. Pour tous les grévistes, c'est la première victoire et elle est importante tout le monde ayant bien conscience que c'est face à la détermination des grévistes que l'inspection du travail a pris une telle décision.

Un autre temps fort de la semaine était l'appel à la manifestation pour jeudi devant la gare :

Le comité de soutien s'était mobilisé tout au long de la semaine : plus de 1 000 affiches et autant d'affichettes étaient faites et collées avec des grévistes (recouvertes d'ailleurs en bon nombre d'endroits par le P. C. et le P. S. - voir ci-dessous).

Un tract d'appel signé de la section CFDT - Laving-Glaces et du comité de soutien était diffusé sur presque toutes les entreprises de Nantes.

A 18 heures jeudi, plus de 500 personnes étaient rassemblées devant la gare. "Laving-Glaces vaincra, pas un seul licenciement", "Laving-Glaces, direction SNCF complices".

Entrecoupés d'Internationales, ces slogans étaient continuellement repris. Derrière la banderole de Laving-Glaces, les banderoles de l'U. L. CFDT et d'Interco CFDT.

Serge Perrin, permanent CFDT, membre de la commission exécutive de l'UL devait prendre la parole en premier.

Un délégué de Laving-Glaces expliquait, après, le point de la lutte.

Alain Plot, du syndicat du nettoyage CFDT intervenait également, brochant la situation d'exclavage dans laquelle sont les ouvriers du nettoyage.

La manifestation bloquait alors le tunnel de la gare pendant 1/4 d'heure et se disloquait dans le hall de la SN-CF.

(plusieurs cars de flics stationnaient dans les rues avoisinantes ; les grands responsables de la SNCF étaient sur le qui-vive en compagnie de l'Inspecteur de Police principal de Nantes).

Des affiches de popularisation étaient massivement collées dans la gare, sur les autobus qui passaient par là.

Cette première manifestation de soutien aux grévistes, malgré l'heure (un peu trop tôt : 17 H 30) à laquelle elle était convoquée, est un succès et a permis d'étendre la popularisation et renforcer encore la mobilisation des Laving-Glaces.

Une collecte, organisée pendant la manif, a rapporté près de 3 000,00 F

**A partir de maintenant  
c'est L'U.L. qui reprend la  
direction de la lutte :**

Pourtant, cette manifestation laissait un drôle de goût dans la bouche de plusieurs grévistes et travailleurs extérieurs présents.

L'U. L. CFDT, c'est clair, avait mis le paquet pour prendre la tête de la manifestation.

"On ne voit que la banderole de l'U. L." disaient certains, pire même, un délégué CFDT Laving-Glaces, qui prenait le micro pour annoncer la création du comité de soutien et appeler à le rejoindre, se le voyait arracher des mains par un permanent de l'U. L. (Serge Perrin).

"C'est l'U. L. qui dirige la lutte, ici" ajoutait-il. Une forte partie de la manifestation scandait : "blacage des trains", l'U. L. CFDT appelait aussitôt à se disperser et se hâta de replier sa banderole.

Le lendemain, le secrétaire de l'U. L. CFDT, en assemblée générale des grévistes de Laving-Glaces, devait

être beaucoup plus clair encore : "Si vous continuez, dans la voie du comité de soutien, la CFDT se retirera".

Le chantage est clair : si l'U. L. CFDT a toléré jusqu'à présent le comité de soutien, elle veut forcer les grévistes à choisir entre elle et lui. Ailleurs, cela s'appelle du chantage.

Pour l'U. L. CFDT, l'organisation démocratique que se sont donnés les grévistes avec le Comité de grève, les moyens de large soutien et de popularisation qu'ils se sont données également avec le comité de soutien ne sont pas tolérables.

"Le personnel n'est pas près de se laisser marcher sur les pieds", "les seules directives qui marchent, c'est celles de la base", ces phrases montrent bien que les tentatives de l'U. L. sont vivement ressenties par les grévistes.

Encore faut-il que le soutien se développe, que le comité de soutien se renforce. Il est nécessaire que tous ceux qui veulent voir triompher les Laving-Glaces, viennent le renforcer en participant à ses prochaines réunions :

- mardi 20 et vendredi 23 décembre à 19 heures dans les locaux occupés par les grévistes : 27 boulevard Stalingrad.

LAVING GLACES VAINCRA !

PAS UN SEUL LICENCIEMENT

## LAVING GLACES : FÊTE DE FIN D'ANNÉE

Le comité de soutien propose plusieurs initiatives :

- pour offrir des jouets aux enfants des grévistes, envoyer de l'argent à l'APL en mentionnant : JOUETS - LAVING - GLACES C'est urgent.

- un réveillon sera organisé avec les grévistes, dont le but est de permettre de plus grandes discussions et d'apporter un soutien financier, dans les locaux de Laving-Glaces dans la semaine entre Noël et le Jour de l'AN.

S'il y en a qui ont des idées concrètes et des possibilités à peu de frais (décoration, bouffe), écrire d'urgence à l'A. P. L.

- correspondant A. P. L. -

# Les recouvreurs découverts ....

Camarades,

Laissons aux spécialistes les polémiques qui existent au sein de la gauche et dans lesquelles votre parti ne sort pas blanchi, c'est vrai.

Ce qui nous intéresse, nous, travailleurs, c'est la vie de tous les jours avec ces petits faits qui parfois en disent long.

En voici un :

Le conflit qui oppose les travailleurs de Laving-Glaces à leur direction est important dans ce qu'il représente :

- c'est le combat d'une catégorie de travailleurs parmi les plus exploités, les plus pauvres ;
- c'est une lutte nouvelle dans une branche qui fait les beaux profits des patrons ;
- c'est une lutte courageuse dans cette période de répression patronale et d'attentisme syndical ;
- c'est une lutte qui mérite un soutien de l'ensemble des travailleurs (Dubigeon sacrifié, ça suffit).

C'est dans ce sens que dans les usines, les quartiers, des travailleurs coordonnent ce soutien et cela passe par un affichage popularisant cette lutte.

Et que constatons-nous à Saint Herblain Bourg ? Le Parti Socialiste ne trouve pas mieux que de saboter ce collage d'affiches en recouvrant systématiquement les points importants (que vous connaissez bien).

C'est écoeurant pour plusieurs raisons :

- vous dédaignez la lutte des plus opprimés, des plus pauvres (mais les avez-vous défendus un jour ?) ;
- vous laissez vierges de nombreux panneaux du capitalisme que vous couvrez habituellement (c'est donc un choix) ;
- parce que vous avez des moyens financiers importants vous vous étalez sur les panneaux. Les petites luttes doivent-elles être écrasées parce qu'elles ne font pas parler l'argent ?

Pour nous, ce fait (banal pour vous sans doute) est parlant. Soutenir de la parole (\*) ne suffit pas quand on écrase du geste.

Recevez, camarades, notre écoeurement justifié.

N . B. : Cette lettre ouverte envoyée par des travailleurs de la Basse Loire mobilisés par la lutte des travailleurs de Laving-Glaces n'engage ni le comité de soutien ni la section syndicale CFDT de Laving-Glaces.

(\*) Dans un communiqué, la section Nantes Nord du Parti Socialiste apporte son soutien aux grévistes : "Ces travailleurs nettoient les wagons dans des conditions de travail pénibles, par tous les temps et des salaires de misère.

La SNCF profite de la concurrence des entreprises de nettoyage pour décrocher des marchés, ces entreprises baissent leurs prix et se rattrapent sur les travailleurs en remettant en cause leurs droits et leurs avantages.

- des lecteurs de l'A. P. L. -



# PANNE DE COURANT

## A CONTRE COURANT des GRÈVES TRADITIONNELLES

Les dernières grèves de 24 heures de l'E.D.F; avec préavis, s'étaient déroulées sans grand bruit. Les patrons avaient le temps de voir venir et ainsi de nous faire récupérer en nous faisant travailler le samedi. Le résultat sur le plan revendicatif étant nul.

Aujourd'hui avec les coupures sans préavis, les réactions patronales sont virulents, signe que les travailleurs de l'E.D.F. ont vu juste.

Si on compare les deux cela prouve que lorsque les travailleurs sortent de la production; qu'ils tiennent toute entière entre leurs mains; cela ne nuit pas au système. Par contre, ils démontrent toute leur puissance quand ils se servent des moyens de production pour les mettre au service de leurs revendications et de leurs volontés.

Pourtant, rien que dans le secteur E.D.F. ces grèves peuvent être perfectionnées, la technique le permet. Par exemple il est possible de priver de courant le Chantier tout en alimentant tout le secteur des H.L.M où nous habitons, de façon que les ascenseurs continuent à fonctionner.

Il faut que nous sortions de la routine, si l'on veut mettre les atouts de notre côté. Dans tous les secteurs où c'est possible, notamment les services publics PTT; SNCF; BUS; nous pouvons mener des luttes qui d'une part mettent en difficulté l'adversaire de classe et d'autre part unissent les travailleurs en lutte aux autres travailleurs.

Souvenons-nous de cette grève des PTT en 74 et de la combativité des postiers. Résultat: néant.

Les grèves à la SNCF, à la RATP, soulèvent régulièrement le mécontentement des usagers qui ne sont autres que leurs camarades travaillant ailleurs.

Que faire d'autre?

- A la SNCF, faire tourner les trains de voyageurs sans faire payer le voyage; dans les bus même chose.

**UNION ACTION TRANSPORT EN COMMUN**



- Aux PTT, faire appel à tous, pour ne pas timbrer les lettres et n'acheminer que les lettres non affranchies. Bloquer tout ce qui est courrier patronal et publicitaire etc.... Aux postiers de voir!

- A l'E.D.F, sectorialiser les coupures sans préavis de façon à nous gêner le moins possible et à gêner le plus possible les entreprises capitalistes.

Exiger comme viennent de le revendiquer les travailleurs de chez Renault-Billancourt, quand le chômage partiel nous frappe (ici Chantiers, AFO, SNIAS) le paiement intégral de notre salaire, en prenant les moyens adéquats pour faire aboutir la revendication. Par exemple, eux, ils ont refusé de ravitailler les chaînes de montage.

Et en généralisant cet exemple, quand les licenciements frappent, exiger que nous soyons payés notre salaire intégral garanti. La justification de cette revendication consiste dans le fait que, licenciés ou pas, la production globale des biens dont nous avons besoin pour vivre ne diminue pas. Revendiquons notre part; Revendiquons notre droit à la vie.

Ces pratiques là, ne viendront que de nous, que de notre volonté à combattre nos exploitateurs et à s'associer pour être efficace. Des luttes dans ce sens là ce sont déjà faites.

### PLUIDOR...

Par exemple:

- Le 1er décembre, des enseignants de Trignac, Montoir, St Nazaire, plutôt que de défiler avenue de la République et de laisser leur journée de salaire dans les caisses de l'Etat, n'ont pas cessé le travail, mais ont versé leur journée aux ouvriers de PLUIDOR, à Savenay, en grève depuis plusieurs mois. Là est sans doute une des armes des enseignants, qui ne produisent aucun bien matériel, leur fonction étant de transmettre des idées.

- Cette année, les travailleurs des bus nantais (STAN) ont fait tourner les bus gratuitement dans la plus grande joie



des travailleurs usagés, afin de faire aboutir leurs revendications.

- Des mécanos en grève ont réparé à l'oeil.

- Dans différents hopitaux, des soins gratuits ont été donnés.

- Les caissières d'un supermarché de Toulouse débrayent sur le tas et laissent passer les clients.

- Face aux menaces de licenciements, des travailleurs de Rhone - Poulenc Roanne demandaient un salaire égalitaire pour tous avec ou sans emploi.

Face aux menaces de Lock-out au chantiers, que peut-on faire?

Organiser l'information auprès de tous et mettre en oeuvre les moyens de gagner pour les travailleurs.

- Une suggestion:

Soustraire des prochaines factures EDF les heures de lock-out non payées par le chantier.

C'est la riposte que peuvent proposer et mettre en application les organisations syndicales si elles sont solidaires de l'action menée par les travailleurs de l'E.D.F, et si elles ne veulent pas voir courber l'échine devant les décisions de la direction des chantiers.

Pas de récupération le samedi ni perte de salaire. L'EDF doit payer!

Réflexion de travailleurs  
de ST-Nazaire. (G.S.E.D.)

**NON  
AUX GREVES  
ANTIDEMOCRATIQUES**

Refusant de faire grève le 1er décembre des enseignants du C.E.S. de Trignac versent une journée de salaire aux travailleurs de Pluidor. Estimant que "l'inefficacité totale de ce genre d'action est prouvée de-

puis des années". Le S.G.E.N. ajoute que cette grève présente un aspect électoraliste (pour l'Union de la Gauche) et un aspect antidémocratique puisqu'il s'agit d'une grève "presse-boutons" décidée d'en haut, sans consultation de la base.

Que demandent les directions syndicales?

- "Une hausse pour tous du revenu."

- "Le plein Emploi".

Quels moyens propose le pouvoir face à cette situation?

La mobilité de la main d'oeuvre.

L'Austérité.

La politique "jeunes": stages financés par l'Etat. ....sans effets.

Quels moyens de lutte proposent les directions syndicales?

Des grèves aux plateformes si lon gues qu'elles cachent les buts véritables, et qu'elles ne peuvent être qu'inefficaces.

Des grèves plébiscites de 24h (on se félicite du nombre de grévistes, et jamais des résultats obtenus, et pour cause...), là où une pétition aurait suffi pour faire savoir le mécontentement.

Des grèves à visées électoralistes: ex. refaire l'union de la Gauche à la base afin d'exercer des pressions sur les dirigeants, et s'en remettre malgré tout au dirigeants professionnels.

ET QUE DEVIENNENT PENDANT CE TEMPS LES LUTTES? Dubigeon, CES St Joachim, Thiriet Cathin, Pluidor?.....?

Nous sommes des fonctionnaires. Nous ne produisons rien directement. En faisant grève, notre argent retourne à l'Etat. Quelles conséquences peut-on en tirer en milieu enseignant?

Nous estimons que nous pouvons lutter de façon efficace:

- par notre pratique quotidienne, en entretenant des rapports différents avec les parents, avec les élèves, avec la hiérarchie.

- par des grèves, de longue durée s'il le faut, sur des objectifs limités (ex.: problème des Auxiliaires)

- par des grèves (y compris de 24h) de soutien à des luttes issues de la base.

- par la création de caisses de solidarité permanente pour des luttes que nous choisirons aussi bien à l'extérieur qu'à



l'intérieur de l'Education Nationale.

Dès aujourd'hui, nous avons été une quinzaine à envoyer le montant de notre journée de salaire aux ouvriers en grève de "Pluidor".

A la suite d'un communiqué de presse, notre initiative a été suivie par d'autres enseignants, et des syndicalistes ouvriers ont pris contact avec nous et nous ont signifié leur intérêt pour une telle action.

15 enseignants du CES J.Lambot,  
44 Trignac (St Nazaire)

# ENCORE... la répression

## dans les casernes

INFORMATION DU QUARTIER MELLINET (NANTES)

### Les faits:

Lors d'une projection de films de propagande sur la défense nucléaire, un appelé du nouveau contingent ( décembre 77 ) ne pouvant ni accepter ni la démagogie des procédés hypocrites, ni l'apathie de ses camarades s'est opposé seul à la mécanique militaire.

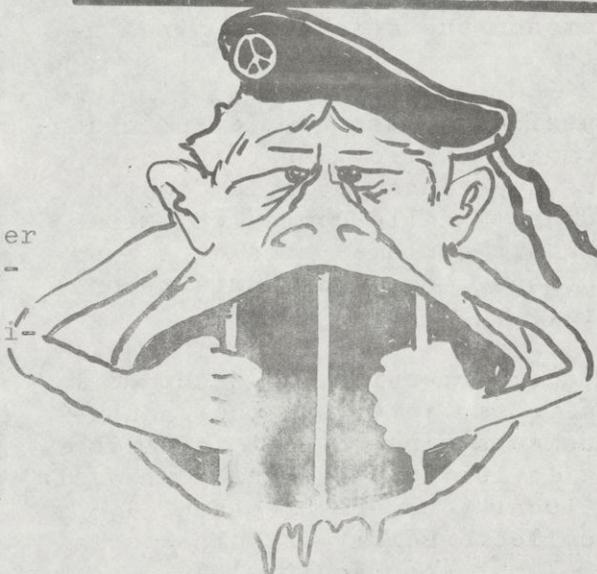
Se levant au milieu de la séance, il renverse l'appareil de projection et harangue les autres recrues.

Rapidement maîtrisé par les gradés, il est vidé de la salle sous les regards impassibles de l'assistance.

Devant comparaître consécutivement devant le capitaine, puis le colonel il affirme son refus de principe au port de l'uniforme.

### MORALITE

Mis au secret à la caserne dans un premier temps, il se retrouve incar-



céré dans la prison militaire du MAWS dans l'attente d'être jugé par un tribunal militaire: il risque deux années de forteresse.

Face à la violente répression vis à vis de ce "délit d'opposition", il est important de se mobiliser à l'intérieur comme à l'extérieur de la caserne.

DES APPELES DU CISS DE NANTES

(CISS ( centre de santé )

# NANTES - NORD, on tourne autour du P.O.S.

C'est environ 200 personnes qui à l'appel du GANN, de la CSCV, et des représentants de quartier qui ont assisté à une réunion publique à la maison des jeunes de la Geraudière.

Réunion différente car cette fois les élus étaient invités ; ils sont venus nombreux car pour eux le POS Nantes-Nord est un test.

Ils avaient ici un travail de mobilisation et de réflexions collectives en face d'eux, et non une défense de type individualiste.

Réunion aussi nombreuse que les précédentes, mais moins animée ; les personnes ont posé des questions, mais le débat n'était pas dans la salle comme les autres fois. Il y avait seulement des questions des associations, des gens, puis réponse de la mairie.

À la moitié de la réunion, un jeune de la Petite Sensive est intervenu pour annoncer que plusieurs mineurs sont inculpés au titre de la loi anti-casseur pour avoir "cassé" un local ( cf APL précédent ), et qu'une collecte serait organisée à la sortie ( 500 F ont été récoltés ).

## la position de la municipalité

### ● par rapport du POS

Le POS Nord a été approuvé par l'ancienne municipalité. Donc il est aujourd'hui applicable, et la procédure nous échappe. C'est le préfet et donc le DDE qui ont légalement le pouvoir de trancher après l'enquête d'utilité publique.

- Nous avons choisi d'élaborer un contre-POS, le premier étant inamendable, en engageant une procédure de consultation des habitants. Au moment de l'enquête d'utilité publique, sur le premier POS, nous remettons au préfet notre contre-POS qui sera l'expression de notre volonté municipale et de vos besoins.

Il ne pourra alors faire autrement que de valider officiellement notre projet.

### par rapport à la mobilisation

- C'est un excellent travail que vous avez fait, bien qu'incomplet sur certains points.

- Il renforce le poids de notre démarche par rapport au pouvoir d'état et ses représentants locaux.

- Nous voulons une information à double sens. De la municipalité vers les habitants ( bulletin trimestriel avec suppléments mensuels va paraître bientôt ), et des habitants vers les élus. ( ce que vous avez fait )

- Mais cette démarche ne signifie pas que nous acceptons un contrôle sur notre action car nous sommes les garants de l'intérêt général.



### propositions concrètes

Nous répondrons début janvier à votre document ( synthèse des revendications ) en distinguant :

- ce qui rentre dans le POS
- Ce qui tient à des actions ponctuelles
  - réalisables, tout de suite
  - intégrables dans une programmation future

- Nous vous proposons :

. mi-janvier une réunion de travail avec le bureau de votre association (?) pour débattre de l'avance de notre contre-POS.

. fin janvier, début février de revenir lors d'une nouvelle assemblée de ce type présenter le contre-POS avant l'enquête d'utilité publique.

. Pour ce qui est des moyens matériels et financiers que vous demandez pour votre action, il nous est impossible de vous répondre sur place, faites -nous un budget et ce sera soumis au conseil municipal.

1. Soumission aux conditions légales. C'est par le biais de la procédure d'Enquête d'Utilité Publique que la municipalité entend substituer un POS à un autre. Or c'est le préfet et le pouvoir central qui tient toutes les ficelles à ce niveau ( désignation d'un commissaire enquêteur , prise de la décision).

2. En s'instituant les garants de l'intérêt général , les élus demandent aux habitants de leur faire confiance à partir des positions qu'ils prennent, et de leur déléguer la conduite des opérations .

La position de départ des élus était d'ailleurs significative . Il était de leur avis impossible de venir présenter le contre-POS en cours d'élaboration devant les habitants , et ceux-ci feraient part de leurs avis dans la procédure d'enquête d'utilité publique.

Devant l'insistance du GANN et de la CSCV, il a été finalement admis que 2 réunions seraient organisées, avant le lancement de la procédure officielle.

1. Des succès significatifs

. Sur la rocade Pont du Cens-Rivière la position de M.Bonduelle a été sans

ambiguïté: " Cette rocade, la population n'en veut pas, la municipalité non plus, alors, qui pourrait nous l'imposer ? " ( une rocade urbaine est sur fonds municipaux, avec la participation de l'Etat )

C'est ni plus ni moins qu'un engagement.

. Une crèche sera construite au bord de la route de la Chapelle, à côté du Bout des Pavés, en face du Chêne des Anglais . Les financements existent l'emplacement est maintenant déterminé, les travaux peuvent commencer.



2. Des thèmes à creuser

Parmi nos revendications, celles ayant trait à la voirie , la circulation, les espaces verts sont très précisées. Par contre, il en est d'autres où ne sont données que des idées générales, des sujets de réflexion. Ainsi va des problèmes de l'emploi , de la situation particulière des vieux, des jeunes, des femmes.

Ce ne sont pas là de minces problèmes , et la mobilisation ne pourra réellement s'ancrer dans les quartiers populaires que si elle est l'expression de l'ensemble de ces problèmes.

3. Une vigilance de tout moment

Aujourd'hui, c'est encore le POS de

Morice est applicable . C'est à dire que l'on pourrait bien voir tel champignon de béton pousser sans avertissement , tel bulldozer démarrer sans préavis. Seule notre mobilisation immédiate et offensive permettra de couper court à toute velléité de ce genre.

Et puis, il y a le marché, les salles polyvalentes, l'utilisation des logements vides.....

Sur tout cela, il n'est pas nécessaire d'attendre le contre-POS

Quels sont les thèmes privilégiés ?

Quels sont les moyens à mettre en oeuvre ?

CORRESPONDANT APL

# GRÈVE

EN



# ARCHI

Pas de cours mardi dernier dans les Unités Pédagogiques d'Architecture de Nantes ; c'était une nouvelle journée nationale de grève contre le projet de décret de réforme de l'enseignement de l'Architecture ( voir APL N° 9 ) .

• A Nantes, environ 150 étudiants ( c'est beaucoup pour 500 inscrits ) soutenus par les syndicats d'enseignants SGAC-CFDT , et SNESUP ont défilé en ville. Le même jour, dans toutes les villes où se trouve une école , les étudiants ont manifesté aux Ministères des Affaires Culturelles et à ses directions départementales.

La manifestation était rythmée par la fanfare d'Archi : excellente animation dans le centre ville , le défilé était ponctué de pauses musicales , parfois symboliques ( Tour Bretagne, Passage Pommeraye ). Arrivés à destination, on s'attendait à être reçus en délégation comme d'habitude, à défaut de rentrer tous ensemble.

Pas question ! les flics et les sous-fifres présents ont reçu des ordres du Préfet " passez nous la motion par la fenêtre". De qui se moque-t-on ?

C'est la première fois que le ministère , face aux étudiants ne se garde pas une vitrine de dialogue.

## Motion SGAC CFDT Snesup Comité Etudiant :

Les étudiants et les enseignants de l'Unité Pédagogique d'Architecture de Nantes informés de l'imminence de la mise en application d'une réforme de l'enseignement de l'architecture qui engage profondément l'avenir de la profession et de l'enseignement :

• **CONSTATENT** son caractère réactionnaire s'appuyant sur les couches les plus conservatrices de la profession, l'Ordre des Architectes.

AVEC tous les étudiants, enseignants, travailleurs d'agence et des bureaux d'étude et leurs organisations syndicales les ainsi que tous les usagers et leurs organisations.

ET à l'issue de cette manifestation organisée dans le cadre de la journée nationale d'action contre le projet de réforme

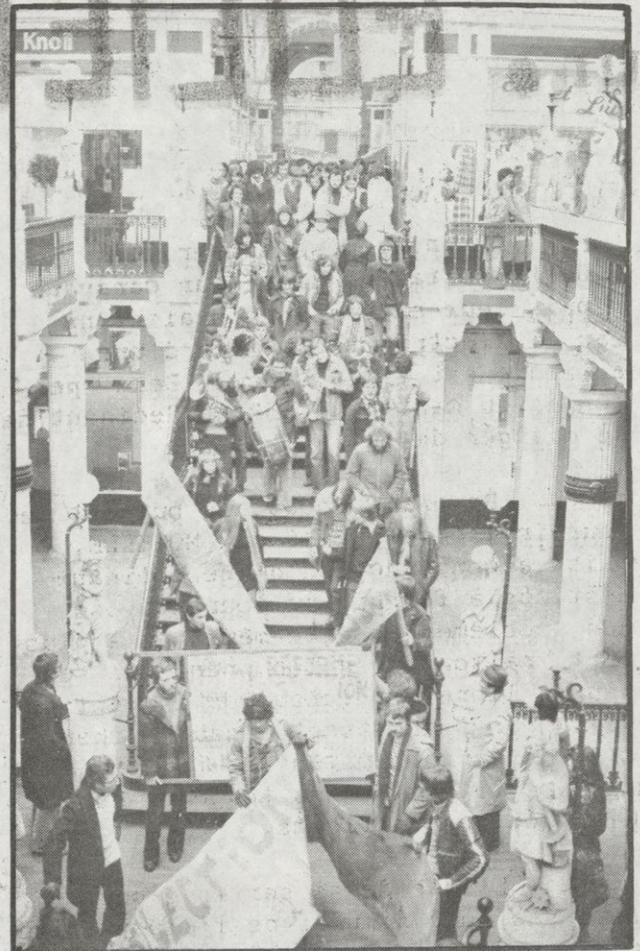
• **ILS RECLAMENT** au ministère de la culture et de l'environnement (qui en est responsable) **LE RETRAIT IMMEDIAT DU PROJET**, contraire aux intérêts des étudiants des enseignants et des travailleurs, ainsi que les usagers qui refusent aujourd'hui le cadre qu'on leur a bâti.

# La Réforme est en route

Le lendemain, l'AG fait le point; le ministère cherche l'épreuve de force, le mouvement devra être dur au 2ème trimestre. Mais, il faut faire vite, car la réforme se met déjà en place. Un premier décret impose la création d'une commission des diplômés, qui doit juger les sujets choisis, et les enseignants qui les encadrent. Les profs sont désignés par le directeur. S'ils n'y participent pas, c'est la faute administrative le risqué de licenciement. Ils s'apprentent à y aller, même en condamnant la réforme.

L'AG décide le vidage de cette réunion et convoque individuellement tous les enseignants à s'expliquer à la prochaine AG.

Deux journées de grèves ponctuelles ça suffit ! A Nantes, il n'est plus possible de continuer ce type d'action sans condamner le mouvement. C'est la grève reconductible qu'on prépare maintenant en AG. Comment organiser des contre-cours, travailler avec des comités, groupes en lutte, comment mettre sur pied un tra-



vail pendant cette grève qui évite la désertion habituelle des locaux de l'école et qui élargisse notre lutte à tous ceux qui refusent aujourd'hui l'architecture qu'on leur impose. Autant de débats qui préparent la grève au 2ème trimestre qui mettra à échec les projets du patronat, de l'Ordre des Architectes sur l'enseignement.

CORRESPONDANT APL

## renvois de livrets militaires

LIVRETS MILITAIRES LIVRETS MILITAIRES LIVRETS MILITAIRES LIVRETS M

A l'occasion de l'arrestation de JO CASSARD, insoumis au service militaires, un groupe de 27 personnes ont renvoyé leurs livrets militaires.

A l'occasion d'un des procès, le 20 décembre 1977, un appel est lancé à tous ceux qui veulent soutenir ces actions:

**MANIFESTATION** Mardi 20 décembre  
devant le palais de justice de Nantes  
seize heures (16 H, quoi !)

une

# EOLIENNE

à

# CHEIX

Au printemps dernier, les MOUILLÉ installés dans leur caravane depuis leur expulsion n'avaient ni eau ni électricité. L'idée d'une éolienne est alors lancée. Deux personnes du canton de DERVAL décident de se charger de la fabrication

De prime abord, le but est de fournir l'électricité aux MOUILLÉ. Mais la construction d'une éolienne destinée à fournir du courant pose des problèmes en elle-même, et à plus forte raison lorsqu'on prend sur ses heures libres et lorsqu'on est obligé de courir à droite et à gauche chercher différents matériels (poste de soudure, etc...) sans toujours être aidé de façon efficace.

L'idée de se servir d'une éolienne pour fournir de l'électricité est abandonnée à cause des difficultés rencontrées et lorsque les MOUILLÉ obtiennent l'autorisation par EDF de faire un branchement forain. Il est alors décidé d'en réaliser un pour fournir de l'eau. Les travaux continuent tant bien que mal. Les déplacements pour des bricoles se multiplient.

Les MOUILLÉ peuvent alors bénéficier du service d'eau. Il est décidé de finir cependant la réalisation de l'éolienne qui prend parallèlement une autre dimension dans la région, puisque juste à côté il est question d'une centrale nucléaire.

À l'heure actuelle, les travaux sont bien avancés, mais il est important qu'ils se terminent le plus tôt possible. En effet, des tuyaux d'alimentation sont à l'air libre et peuvent être détruits par d'éventuels gels. Toute main d'oeuvre sera la bienvenue. Il faut aller au Bois aux Moines.

De plus, un problème financier se pose. Les réalisateurs ainsi que plusieurs personnes contactées ne sont pas d'accord pour que ce soit les MOUILLÉ qui payent tout. Il a donc été décidé, avec leur accord, qu'ils paieraient le puits. Il reste alors 2000 F à trouver, provenant des dépenses suivantes :

- 1500 F de matériel (ferraille, etc...)
- 500 F de frais d'essence (évaluation minimale).

La main d'oeuvre est gratuite.

Pour réunir ces 2000 F, une souscription de 10 F est demandée à tous ceux qui se sentent solidaires de cette action. L'argent peut être versé sur le compte suivant :

CREDIT MUTUEL J.P. ROINSARD  
cpt 01708101

ou envoyé à :

J.P. ROINSARD  
Boudrinal  
PIERRIC  
44290 GERMENE PENPAO

chateaubriant

## RÉUNION PUBLIQUE

### OÙ EN EST

### LE G.F.A.?

Pour s'opposer à la construction de la centrale nucléaire du Pellerin, un Groupement Foncier Agricole (GFA) a été créé par les agriculteurs menacés d'expropriation et par les personnes qui soutiennent leur lutte.

Sur la région de Chateaubriant, des achats de parts sont d'ores et déjà réalisés et d'autres sont envisagés.

Pour faire le point sur cette action au niveau départemental et pour préciser les conditions de participation, une réunion publique d'information aura lieu, à l'initiative du CLIN de Chateaubriant le JEUDI 22 DECEMBRE 1977 à 20 h 30, salle Omni-sports, annexe sud, rez-de-chaussée. Deux agriculteurs du Pellerin, directement concernés, viendront expliquer ce qu'est un GFA et quel moyen de défense ils proposent.

# G. F. A. du PELLERIN • CHEIX.

● La centrale nucléaire est prévue sur 280 ha, soit 1/10e de la Commune du Pellerin. 55 exploitations agricoles sont touchées soit totalement soit partiellement. Ce sont des petites parcelles. Les trois propriétaires qui ont les plus grands terrains n'ont pas plus de 20 ha. Et tout le reste sont des plus petites parcelles.

● A l'automne 76, une réunion, à laquelle tous les propriétaires des 280 ha étaient invités, a eu lieu avec le gérant du GFA de Braud St Louis. En janvier 77, les statuts sont déposés, le GFA est constitué. Pour l'instant, 11 propriétaires ont apporté leur terre au GFA, ce qui amène le GFA à 19 ha 80 a.

● Quand on est propriétaire exploitant, il n'y a aucune difficulté à mettre ses terres en GFA. Lorsque le propriétaire n'exploite pas lui-même (fils ou fermier), la SAFER a le droit de préemption sur les terres avant le GFA. Dans les cas "familiaux", il vaut mieux avoir recours à la solution du don ou de l'héritage.

● Une fois que le GFA est constitué, n'importe quelle personne peut acheter des parts qui vont devenir le capital numéraire et s'ajouter au capital foncier : pour l'instant, il y a 296 parts soit 29600 F. Le GFA a pour avantage d'éviter les ventes à l'amiable.. En cas d'expropriation, c'est beaucoup plus long du fait de la procédure juridique. L'apport en numéraire (c'est-à-dire les parts) permet, si le cas se présente, d'acheter des terres convoitées par l'EDF tant qu'il n'y a pas eu déclaration d'utilité publique, le GFA étant prioritaire sur l'EDF jusque là.

● Ces parts sont fixées à 100 F, mais il vaut mieux regrouper 10 parts de 100 F sous un même nom afin d'alléger les frais de gestion et de fonctionnement.

# à la découverte du SCANDALE...

Comme chacun sait, des travaux ont été effectués, près des écluses de la Martinière. Ces travaux ont fait l'objet de rapprochements directs avec l'éventuelle implantation de la centrale. Les services publics ont largement fait savoir que ces travaux avaient pour objectif l'étude de salinité de l'eau pour un éventuel ravitaillement en eau douce des futures usines du Carnet et du Nord Loire, soit en général la fourniture pour les industries de la Basse Loire. Et pour cela le Port Autonome de Nantes-St Nazaire, en apparence, est le promoteur.

La Mairie du Pellerin, concernée par le permis de construire, refuse celui-ci mais les travaux sont exécutés sans autre forme de procès. C'est alors que le Conseil du Pellerin demande des explications au Port Autonome.

C'est pourquoi, vendredi 9, un haut dirigeant du Port Autonome est reçu à la Mairie du Pellerin pour en expliquer les bienfaits.

La Commission, chargée du nucléaire, avait cependant fait son travail et recueilli plusieurs arrêtés préfectoraux prouvant l'illégalité de la dite construction.

Devant ces textes, ce Monsieur du Port Autonome fut un peu pris au dépourvu et pour ne pas engager ses responsabilités ne trouva pas mieux que d'avouer la vérité et de déclarer que les seuls instigateurs de cette affaire était le tout puissant EDF.

Ce procédé trompeur face à l'opinion publique a été largement utilisé sur les autres sites nucléaires, de façon à ce que les populations et municipalités se retrouvent devant le fait accompli.

Nous devons, et à tous les niveaux, ne pas nous laisser leurrer par cette tactique.

Union et vigilance feront notre force.

Lecteur APL

# CHEIX : LA STATISTIQUE AUX CHAMPS

Du personnel EDF a battu la campagne de Cheix pour "estimer" la consommation électrique des... temps futurs à la manière que voici :

## GROS PIERRE COMPTEUR BLEU

L'autre jour, Gros Pierre est passé à la maison. Oh, pour affaire car il est plus fier que jadis, depuis qu'il a gagné une belle casquette à Paris et qu'il est revenu chez nous relever les compteurs électriques.

Donc, il relevait le compteur : 10 KW depuis quatre mois. Il examina l'appareil désuet, les interrupteurs branlants, les gaines effilochées : pas fameux, et si vous avez 3 ampoules de 50 watts chez vous, c'est bien le diable. Là dessus, il s'est mis à rêver tout haut, débiter un tas de choses que j'ai quasi oubliées : "compteur bleu, tout confort, tout électrique". La mine du crayon coincée entre les dents, son visage s'illuminait d'une joie profonde, toujours songeant et délirant, il sortit un vieux petit carnet crasseux de sa veste et griffona quelques signes indéchiffrables.



- Hé là, qu'est-ce que tu fais, lui demandais-je brusquement, m'inquiétant pour son état de santé.  
- De la statistique, qu'il me répond, comme tous les copains. On envoie ça à Paris et le subordonateur central de la maison crache en deux minutes le résultat de tout notre boulot. C'est les prévisions de consommation et le subordonateur appelle ça "recensement des besoins".  
- Mais comment que ton subordonateur lit sur ton carnet, lui demandais-je ?

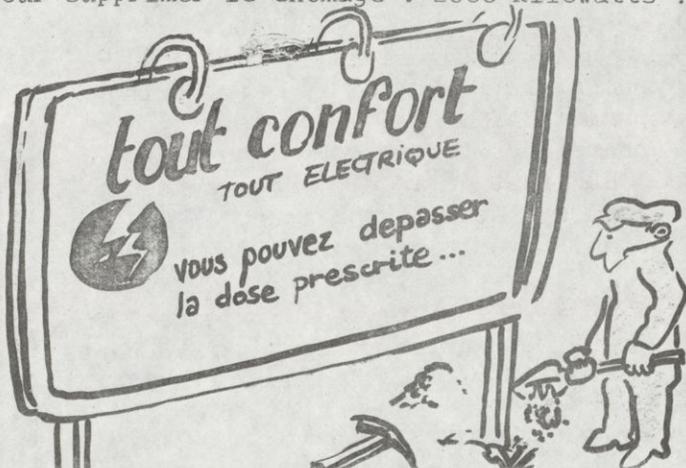
- C'est que j'inscris en code ce qui doit remplacer ton installation : "chauffage tout électrique, 30 KWH ; lave vaisselle, 2 KWH ; chauffe-eau électrique, 3 KWH". D'ailleurs, pas d'erreur possible ; le subordonateur marche en arrière si on veut. On remet le total et les programmes et il ressort... ce qu'il y a là, sur mon carnet. C'est scientifique, comme la preuve par neuf !

Il n'y avait rien à dire ; je l'ai laissé sortir. Il a passé le seuil en manquant de tomber. Il avait le regard vague, les yeux dans le vague, marmonnant une litanie incompréhensible.

Comme c'est un gars qu'on a connu jeune et à qui on ne voudrait pas qu'il arrive du mal, je l'ai suivi discrètement. Il a poussé la porte de l'étable où j'avons nos quatre vaches, Marguerite et moi. Il a ressorti son carnet, desséré les dents pour tirer son crayon. J'ai cru qu'il allait tomber à genoux et faire sa prière devant la Roussette, mais son délire continuait : "35 vaches ! Salle de traite électrique ! Lumière, chauffage, télévision et un picupe pour donner du Bétovène à ces pauvres bêtes ! 50 kilowatts !".

De plus en plus inquiet, j'allais intervenir mais il était déjà reparti et s'était arrêté devant la maison du père Martin, qui est mort depuis 43 ans. "Quelle belle résidence secondaire, tout confort, piscine chauffée, tennis éclairé au Krypton : 40 kilowatts !".

Il courait maintenant à grandes enjambées. J'ai avisé Petit Louis qui était à faire du bois dans son pré. Justement, Gros Pierre s'était arrêté devant le pré, mais ne voyait personne, il délirait toujours : "35 pavillons tout électrique, salle des fêtes chauffée et éclairée, usine pour-supprimer-le-chômage : 2000 kilowatts !"



On l'a rattrapé avant qu'il ne soit trop tard. Il avait déjà traversé la route de Paimboeuf et son état était maintenant indescrivable. J'ai dit à P'tit Louis : "Ça y est, il va voir des pyramides ou une mosquée !". Gros Pierre s'est calmé tout à coup. Se retournant, il nous a jeté un regard froid, haineux et plein de mépris : "Non, pauvres êtres incultes ; ça ce sera la Centrale Nucléaire !".

"Quel esprit ne bat la campagne  
qui ne fait châteaux en Espagne !"

- un lecteur de l'A. P. L. -

## HARLAN COUNTY USA

## ACTUALITÉ - ACTUALITÉ - AC

Le film qui retrace les grèves des mineurs de 1973 à 1975 s'arrête sur une victoire partielle des mineurs : le contrat est signé mais le droit de grève n'est pas reconnu.

Aujourd'hui, les mineurs continuent leur lutte, à nouveau par un arrêt de travail total sur des améliorations de salaires mais aussi pour le droit de grève. Comme le disent les mineurs d'Harlan : "les mineurs se battent toujours".

Le film passe encore au Concorde le mardi 20 et peut-être une sixième semaine.

### 150 000 MINEURS AMERICAINS S'INSTALLENT DANS LA GREVE

"Pas de contrat, pas de travail" Fidèle à son ancienne devise, le syndicat des mineurs américains (UMW) a appelé ses 150 000 adhérents à cesser tout travail à partir de mardi, les négociations pour le renouvellement de leurs conventions collectives n'ayant pas abouti.

Les négociations ont échoué sur la question du droit de grève, et les avantages para-salariaux. Les employeurs demandent qu'il soit mis fin aux grèves sauvages qui ont paralysé les mines à plusieurs reprises ces dernières années.

Derrière cette grève, il y a aussi la déception après les fausses rumeurs, sur un nouveau boom sur le charbon. Ainsi donc, comme en 71 et en 74, les mineurs des Appalaches de Pennsylvanie, de l'Illinois et de l'Alabama s'arrêtent de travailler.

Le premier week-end de grève sera celui de la chasse aux cerfs. Mais cette action démonstrative est risquée. Le syndicat des mineurs ne contrôle plus qu'environ la moitié de la production charbonnière des Etats Unis. Les employés des Charbonnages de l'Ouest qui se sont considérablement développés, au cours de ces dernières années, ne sont pas syndiqués.

De plus, les industries consommatrices (notamment la sidérurgie et les producteurs d'électricité) ont constitué des stocks correspondant à près de trois mois de besoins.

Enfin, les mineurs abordent la grève dans de très mauvaises conditions. Leurs finances ont été affectées par les grèves sauvages de l'an dernier. Privés de leur salaire quotidien (en moyenne 60 \$) les mineurs doivent de plus en plus faire face à la réduction des prestations versées par les caisses de retraite et d'assurances médicales.

Les observateurs estiment que près de 800 000 personnes (mineurs, employés de lamine, veuves etc.) ne bénéficieront plus de sécurité sociale tandis que 80 000 retraites mensuelles seront réduites ou supprimées.

Les mineurs américains s'installent dans une grève qui pourrait durer plus de trois mois selon le président de l'UMW.

(extrait de Libération 7/12/77)



Pour beaucoup de personnes l'absence de symptômes de maladie n'est obtenue qu'en jugulant l'organisme à l'aide de médicaments divers : c'est la santé artificielle.

Cette situation est anormale et peut déboucher sur des maladies graves et irréversibles.

Au cours de ce congrès, il sera présenté une alternative, les principes et techniques utiles aptes à engendrer la santé naturelle.

Ces travaux et exposés proviennent tant de la recherche scientifique objective que de l'expérimentation vécue - la respiration, le jeûne, les combinaisons alimentaires, l'hygiénisme, le maraîchage et l'arboriculture biologiques -

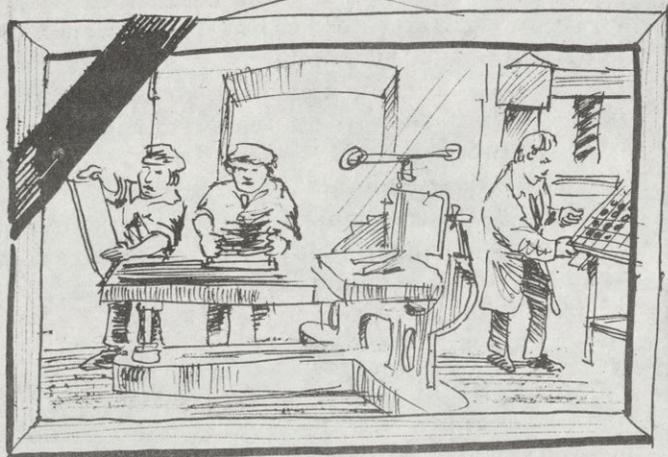
DEBUT DU CONGRES, le samedi 7 janvier 1978 à 8 H 30 - cloture le dimanche 8 à 18 H.

LIEU : 7 rue d'Issy - 92170 VANVES  
(renseignements 9 rue du Village - Ker-  
venec - 56100 LORIENT)

# DU SANG À LA HUNE

La Hune, dans son projet initial, est morte. Le numéro d'essai ne paraîtra pas, l'équipe de départ s'est disloquée.

Le conflit s'est essentiellement développé entre les journalistes et la composante intellectuelle (enseignants-éducateurs) se disant favorable mais critique à l'Union de la gauche ou favorable à la "Marginalité"



Dans un texte de 19 pages, disponible à la Librairie 71, cette composante intellectuelle explique les raisons de la rupture dont elle a pris l'initiative. En réalité deux versions des faits apparaissent:

1 - Pour la composante intellectuelle, les journalistes n'ont pas respecté la charte sur le point précis de rapport entre les journalistes professionnels et les collaborateurs. Les journalistes dès le projet de premier numéro, se seraient crispés sur une conception professionnelle de l'information, réduisant à néant le rôle des collaborateurs. Le texte cite l'exemple d'un dossier "femmes" pour la constitution duquel le journaliste n'accepta pas un certain nombre de critiques formulées par les collaborateurs (elles refusaient de publier la photo d'un avortement et la liste des adresses de clinique pratiquant des avortements).

2 - Pour leur part, les journalistes n'acceptent pas cette version. Ils mettent d'abord en avant que la composante intellectuelle avait coopté la quasi-totalité des collaborateurs de sorte qu'ils avaient l'impression de se heurter à un bloc idéologiquement

cohérent, ne reflétant que très partiellement les réalités locales.

D'autre part il apparut que les conceptions du journal étaient fondamentalement différentes. Selon les journalistes, le groupe enseignant aurait voulu jouer un magazine intellectuel d'analyse plutôt que d'information alors qu'eux souhaitaient restituer la réalité brute de la région, sans souci d'une cohérence politique rigide.

~ collectif apl ~

## inorganisés REUNION

- Rassembler des individus ( militants compris ) isolés sur des points divers où chacun aura la possibilité d'appeler et réunir voire mobiliser sur une action qu'il envisage. Cela suppose un droit à la différence entre nous. Ça pourrait aller de l'armée au nucléaire, des luttes ouvrières à la répression terroriste, de la drogue aux luttes à découvrir.

- Donner ces moyens à tous à l'aide d'un réseau par lettre, téléphone, ou Radio Libre quand cela sera possible.

- Tenter de briser les rapports militants.

- Rechercher des actions différentes.

Cela peut être une idée, et même plus! Pour cela, la première réunion aura lieu le

MERCREDI 21 DECEMBRE 20 H. 30

à la Fraternité Protestante, 3 rue Amiral Duchaffaut 44000 NANTES.

Toute personne intéressée y est cordialement invitée. En cas d'impossibilité de toute sorte, écrire à RESEAU INORGANISES APL, 26 Bd R. Schumann 44000 NANTES